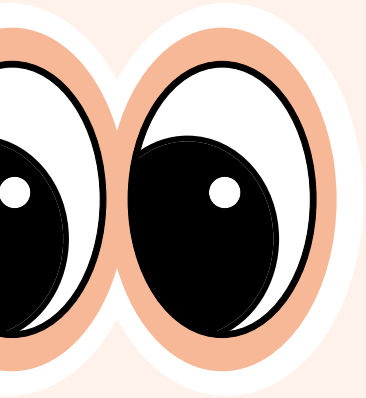


LES DATES À RETENIR

DU 12 AU 20 NOVEMBRE 2026

Dépôt des candidatures

DU 23 AU 27 NOVEMBRE 2026

Campagne électorale

LE 30 NOVEMBRE 2026

Élections des représentants des élèves au Préau des Chevaliers de Malte

LE 02 DÉCEMBRE 2026

Dépouillement suivi de l'installation du conseil municipal au Préau des Chevaliers de Malte

Pour tout renseignement, contactez-nous :

periscolaire@mairie-fronton.fr

« image : Freepik.com ». Cet dépliant a été conçue en utilisant des ressources de Freepik.com

COMPOSITION DU FUTUR CMJ DE FRONTON

Le **Conseil municipal des Jeunes** (CMJ) sera composé de 18 membres (6 élèves de CM1, 6 élèves CM2, 3 élèves de 6 ème et 3 élèves de 5 ème) élus pour deux ans et renouvelé par moitié chaque année.

Les élections pour le CMJ auront lieu en novembre 2026.

Vous élirez, lors de ces élections, **9 membres du CMJ** :

- 3 élèves de CM1 de l'école Marianne,
- 3 élèves de CM1 de l'école Jean de la Fontaine,
- 3 élèves de 6ème du collège Alain Savary.

SON FONCTIONNEMENT

Le **CMJ fonctionne à l'instar du Conseil municipal** (ordre du jour, délibération et vote, compte rendu, etc.).

Coordonnés par la Maire adjointe à l'enfance, Mme Charlotte Boudart, et accompagnés par les élus de la commission "Enfance", les jeunes élus se réunissent en séances plénière et en commissions. Les commissions ont lieu **toutes les six semaines, le mercredi de 18h à 19h.**

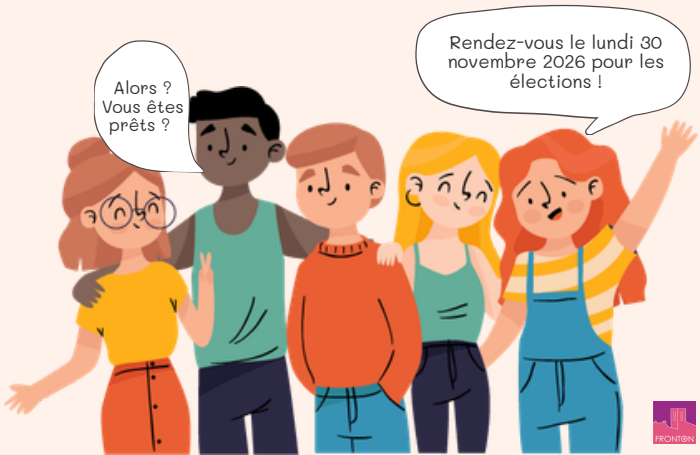
CMJ
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES de Fronton

Jeunes citoyens

parce que vos idées comptent,

ENGAGEZ-VOUS

POUR LA VILLE !



UN CMJ, POUR QUOI FAIRE ?

Le **Conseil municipal des Jeunes** (CMJ) vous permet de **participer à la vie municipale,** exprimer vos idées et mettre en œuvre vos projets. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Véritable **espace de parole**, il te permettra de comprendre comment **fonctionne la commune et** d'entrer en dialogue **avec les élus**.

En tant que conseiller municipal jeune, tu seras porte-parole de tous les enfants de Fronton.

LES MISSIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL

Tu es **élu pour deux ans**. Tu es à l'écoute des idées et des souhaits des enfants de la commune. Tu participes à des **réunions régulières** (commissions, séances plénières) et aux **événements municipaux en tant que représentant de la jeunesse de Fronton.**

Des sorties citoyenneté pour découvrir les institutions sont aussi au programme !



LES COMMISSIONS

Choisis celle qui correspond à tes projets

Environnement & écologie / Culture & patrimoine

Solidarité & vivre ensemble

LES ÉLECTIONS

Les élections auront lieu le lundi 30 novembre 2026.

Le vote se déroulera au Préau des Chevaliers de Malte. Les candidates et candidats ayant obtenu le plus de voix seront élus conseillers municipaux jeunes de la ville de Fronton.

Le dépouillement aura lieu le mercredi 02 décembre, à 17h30, en présence des candidats et des membres du Conseil municipal.

QUI PEUT VOTER ?

Tu es élève de CM1 ou 6ème habitant à Fronton. Tu es donc électeur/électrice.





SUPER ! J'ai envie de me présenter. Comment faire ?



Pour être élu, il faut :

- Habiter à Fronton
- Être scolarisé en CM1 ou en 6ème
- Avoir l'autorisation de ses parents
- Rédiger une profession de foi avec tes idées et propositions

Pour candidater, il faut :

- Remplir le dossier de candidature et la fiche de campagne
- Créer une affiche de campagne (format A3) présentant tes idées et projets pour Fronton

DÉPÔT DES CANDIDATURES* EN MAIRIE **AVANT LE VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026**

*tous les documents sont téléchargeables sur le site de la ville.